

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN

18 juin 2020

**À tous les employés – UG et US**

Bonjour,

Une autre réunion a eu lieu hier entre la direction de la SCQ et les différents syndicats des 4 casinos. Voici les grandes lignes :

1- L’employeur continue de répondre aux courriels envoyés à [InfoCOVID19@loto-quebec.com](file:///C%3A%5CUsers%5CAdmin%5CDesktop%5CSecr%C3%A9tariat%20-%20SEESCQ%5CTracts%5CTracts%202020%5CInfoCOVID19%40loto-quebec.com). Nous vous invitons toujours à mettre le syndicat en copie (sescq.unitegenerale@videotron.ca) pour toute question à l’employeur au sujet de votre dossier individuel. À ce jour environ 1067 courriels lui ont été acheminés (avec un taux de réponses de 96%).

2- Il sera finalement possible pour les employés TPHV et occasionnels de se faire verser sur une paie leur cagnotte de vacances 2020-2021. Les employés désirant se prévaloir de cette option devront contacter l’employeur par écrit (via [InfoCOVID19@loto-quebec.com](file:///C%3A%5CUsers%5CAdmin%5CDesktop%5CSecr%C3%A9tariat%20-%20SEESCQ%5CTracts%5CTracts%202020%5CInfoCOVID19%40loto-quebec.com)) et être spécifiques dans les modalités de la demande.

3- Des formations de préparation au retour au travail (à propos des règles d’hygiène que nous devrons suivre, notamment) seront données à tous les employés. Ces formations prendront la forme de 3 rencontres virtuelles via Teams.

4- Il n’y a toujours pas de date planifiée pour une réouverture du casino, l’employeur devant obtenir comme vous le savez l’autorisation préalable de la Santé publique. En attendant, des moyens pour assurer la sécurité des employés et des clients nous sont dévoilés chaque semaine. Par contre, nous continuons à marteler ce message à l’employeur : il doit nous dévoiler le plus rapidement possible le scénario qu’il envisage pour nos horaires de travail lors de la réouverture. Selon nous il manque carrément de transparence et ne peut continuer à ignorer nos questionnements. Nous avons un contrat de travail et en tant qu’employés nous avons le droit légitime de savoir où nous nous en allons!

Merci,

**Vos comités exécutifs** – unités générale et sécurité